

Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL)

Siège social : Kigali – Rwanda B.P. 3042 Kigali Tel. & Fax : (250) 7 33 07
E-mail : ldgl@rwandatel1.rwanda1.com

DECLARATION DE LA LDGL SUR LE MASSACRE D'UNE VINGTAINE DE PERSONNES AU BURUNDI

C'est avec consternation et grande indignation que la LDGL a appris le massacre d'une vingtaine de passagers à bord de 3 véhicules sur la route Kigali – Bujumbura, assassinat qui a eu lieu à Mageyo ce 28 décembre 2000 .

Cet acte ignoble survient au moment où la LDGL s'était déjà déclarée à maintes reprises inquiète de la persistance de manœuvres dilatoires de la part des mouvements rebelles qui imposent des conditions à un cessez- le- feu et avait demandé avec insistance aux belligérants burundais de prendre des positions fermes et sans équivoque contre la poursuite des hostilités et de s'impliquer davantage dans la recherche d'une paix effective.

Indignée de ce que l'appel lancé aux parties belligérantes en particulier les mouvements rebelles armés de respecter le droit international humanitaire reste lettre morte alors que la communauté internationale hésite à prendre des mesures appropriés pour faire cesser les hostilités, la LDGL tient à déclarer ce qui suit :

1. La LDGL condamne avec énergie le massacre dont les personnes susmentionnées sont victimes.
2. Elle réclame des autorités nationales et de la communauté internationale l'ouverture d'une enquête indépendante sur ce massacre pour établir les faits et les responsabilités et la poursuite des auteurs.
3. Elle exige des belligérants l'arrêt immédiat des hostilités sur tout le territoire burundais et demande à tous les citoyens burundais de condamner sans ambages et de se dissocier de la logique criminelle de violence comme solution aux problèmes.
4. Elle demande à la communauté internationale notamment le Conseil de Sécurité de l'ONU, l'OUA, le Médiateur Nelson Mandela et les gouvernements de la région de prendre des mesures qui s'imposent pour faire respecter le cessez-le-feu et mettre fin aux violences sur le territoire burundais.
5. La LDGL exprime ses condoléances les plus sincères aux familles éprouvées et réclame que justice soit faite en leur faveur.
6. La LDGL renouvelle sa sympathie au peuple burundais dans ses moments douloureux que traverse leur pays et les exhorte, chacun en ce qui le concerne, à s'investir pour le retour de la paix et la coexistence harmonieuse dans l'esprit de tolérance , de neutralité, de retenue et de modération.

Fait à Kigali, le 29 décembre 2000

Pour la LDGL

Dr Christophe SEBUDANDI

Président